

Nombre de Membres en exercice :	19
Nombre de Membres présents :	
Nombre de suffrages exprimés :	
Votes Pour :	
Votes Contre :	00
Vote blanc ou nul :	00
Abstention :	00

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL

N° CS-2025-30

Séance du 17/12/2025

L'an deux mille-vingt-cinq, le dix-sept décembre à dix-huit heures, se sont réunis dans la salle de réunion du SIEGA les membres du Conseil Syndical du SIAGA, sous la présidence de Jean-Louis Reynaud, Président en exercice, dûment convoqués le onze décembre deux-mille-vingt-cinq.

**Monsieur/Madame** a été désigné secrétaire de séance.

**Présents** : Formant la majorité des membres en exercice.

Nom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à	Nom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à
Monsieur Freddy REY					Madame Dominique COMBAZ				
Madame Nadine REUX					Monsieur Alain PERROT				
Monsieur Williams DUFOUR					Monsieur Bertrand PUGNOT				
Monsieur Daniel BATON					Madame Evelyne LABRUDE				
Monsieur Fabien GALLICE					Monsieur Pierre FAYARD				
Monsieur Éric PHILIPPE					Monsieur Marc GAUTIER				
Monsieur Jean-Louis REYNAUD					Monsieur Robert EYRAUD				
Monsieur Raymond VAGNON					Monsieur Stéphane GUSMEROLI				
Monsieur Mathias LAVOLE					Monsieur BOURDIER Gilles				
Monsieur GENTIL Pascal									

**Objet : Validation du contrat Eau&Climat Chartreuse Guiers 2026-2028**

Le Président rappelle qu'à plusieurs reprises, des points d'informations ont été présentés sur le futur Contrat de Eau&Climat 2026-2028, porté par le Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et de ses Affluents (SIAGA).

Le SIAGA est en charge du portage et de l'animation nécessaire à la mise en œuvre des actions programmées.

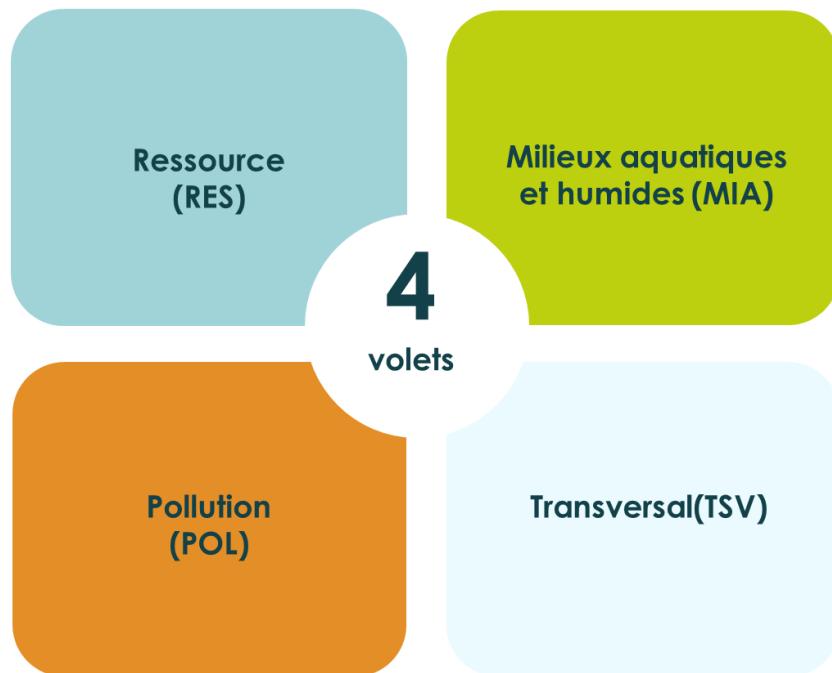
Suivez notre actualité !

[www.guiers-siaga.fr](http://www.guiers-siaga.fr)



27, Avenue Gabriel Pravaz  
38480 Pont-de-Beauvoisin  
 04 76 37 26 26  
[contact@guiers-siaga.fr](mailto:contact@guiers-siaga.fr)

Le contrat est conclu pour une durée de 3 ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 décembre 2028.  
Le contrat de bassin s'attache à répondre aux objectifs suivants, identifiés par les volets et sous-volets du contrat :



Le programme d'actions se compose de 125 actions réparties en 4 volets ;  
Les maîtres d'ouvrage signataires du contrat s'engagent à la mise en œuvre des actions ciblées qui leur incombent dans la limite de leurs disponibilités financières et en lien avec l'obtention des subventions prévues dans le cadre de ce contrat selon l'échéancier du programme d'actions du contrat.

Jean-Louis REYNAUD présente le projet de Contrat de bassin Guiers-Aiguebelette dont le montant total des actions, sur trois ans, s'élève à 27.72 M€ (possibilité que ce chiffre évolue car tous les maîtres d'ouvrages n'ont pas encore confirmé leurs actions).

Il présente également l'ensemble des propositions d'actions sous maîtrise d'ouvrage SIAGA (liste ci-jointe) du Contrat Eau&Climat en détaillant pour chacune des actions leur montant prévisionnel, le taux de subvention sollicité et le montant prévisionnel d'autofinancement. Le montant total pour ces actions s'élève à 9 283 112 €

**Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré,**

- **APPROUVE** à l'unanimité le projet de contrat Eau&Climat Chartreuse Guiers et d'inscrire au Contrat de bassin la liste des actions sous maîtrise d'ouvrage SIAGA telle que présentée dans la liste jointe, pour un montant total de 9 283 112 €.
- **ACCEPTE** d'en assurer l'animation générale
- **DONNE** un avis favorable au projet de **contrat Eau&Climat Chartreuse Guiers**, pour une durée de 3 ans **sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 décembre 2028** ;

Suivez notre actualité !

[www.guiers-siaga.fr](http://www.guiers-siaga.fr)



 27, Avenue Gabriel Pravaz  
38480 Pont-de-Beauvoisin  
 04 76 37 26 26  
 [contact@guiers-siaga.fr](mailto:contact@guiers-siaga.fr)

➤ **S'ENGAGE** à :

- La mise en œuvre des actions ciblées dans la limite des disponibilités financières et en lien avec l'obtention des subventions prévues dans le cadre de ce contrat, selon l'échéancier du programme d'actions du contrat.
- Transmettre le dossier complet à l'agence e l'eau de façon dématérialisée via le dispositif de téléservice des aides (TSA) : <https://aides.eaurmc.fr> avant le démarrage de l'action ;

➤ **AUTORISE** le Président à signer le contrat de bassin Eau&climat Chartreuse Guiers ;

Fait et délibéré en séance, le 17/12/2025

**Le Président  
Jean-Louis REYNAUD**

Publiée le : 18/12/2025

Transmise au Représentant de l'État le : 18/12/2025

M. le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Suivez notre actualité !

[www.guiers-siaga.fr](http://www.guiers-siaga.fr)



 27, Avenue Gabriel Pravaz  
38480 Pont-de-Beauvoisin  
 04 76 37 26 26  
 [contact@guiers-siaga.fr](mailto:contact@guiers-siaga.fr)